

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 : Activités d'intégration et professionnelle 2			
Code	PAKN3B17KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	22 C	Volume horaire	399 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be) Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	220		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de cette unité, l'étudiant sera sensibilisé aux droits et aux devoirs qui s'imposeront à eux étant donné la profession qui sera bientôt la leur. Ils seront sensibilisés à la dimension humaine et affective de la relation de soignant-soigné. Cette UE va également permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via 3 approches différentes mais complémentaires (ergonomie, fitness et exercice therapy)

L'étudiant sera enfin confronté à la réalité professionnelle durant ses stages en étant encadré par des kinésithérapeutes d'expérience.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Compétence 3 **Diriger**

- 3.3 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 3.6 Motiver et dynamiser les collaborateurs

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.4 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins
 - 6.5 Rédiger un rapport kinésithérapeutique motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et les résultats obtenus

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage sont définis dans chacune des activités d'apprentissage de l'unité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN3B17KINA	Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne	264 h / 12 C
PAKN3B17KINB	Enseignement clinique 1	75 h / 6 C
PAKN3B17KINC	Psychologie clinique, du handicap et relationnel	36 h / 2 C
PAKN3B17KIND	Déontologie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 220 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B17KINA	Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne	120
PAKN3B17KINB	Enseignement clinique 1	60
PAKN3B17KINC	Psychologie clinique, du handicap et relationnel	20
PAKN3B17KIND	Déontologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note globale attribuée à l'UE (unité d'enseignement) est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique pondérée (la note étant arrondie au centième et montée automatiquement à 10/20 à partir de 9,90) en fonction du nombre d'ECTS de chaque activité d'apprentissage de l'UE, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « CP » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « CP » ou « PP » doivent être représentées.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne			
Code	16_PAKN3B17KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	264 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cfr règlement de stage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

cfr règlement des stages

Les compétences et capacités spécifiques visées sont:

1.1;1.2;1.3;1.4;1.6;2.1;2.2;2.3;3.3;3.5;4.2;4.3;4.4;4.6;5.1;5.2;5.4;5.5;6.1;6.2;6.3;6.4;6.5;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

cfr règlement de stage

Démarches d'apprentissage

cfr règlement de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

cfr règlement de stage

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cfr règlement de stage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

L'étudiant qui a un mandat dans un des conseils officiels de la Haut-Ecole (OEH, Conseil social...) peut demander que lui soient octroyés 2 ECTS pour cet engagement citoyen. Cette demande officielle doit être réalisée envers la Direction en début d'année académique. Le Département le dispensera alors de l'équivalent de 2 semaines d'activités d'intégration professionnelle. En contrepartie, l'étudiant devra rendre un rapport au coordinateur pédagogique des stages à l'issue de son dernier stage de l'année académique. Ce rapport consistera en un compte-rendu de ses activités dans le cadre de cet engagement citoyen et mettra en évidence la manière dont il a développé la capacité 1.5. « Adopter un comportement responsable et citoyen » issue de compétence 1 « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ». Ce rapport sera coté par le coordinateur pédagogique des stages et cette note rentrera en compte comme l'équivalent d'un rapport de stage traditionnel pour le calcul de la note globale de stage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 1			
Code	16_PAKN3B17KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant de compléter ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via 3 approches différentes mais complémentaires (ergonomie, fitness et exercice therapy).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 17 « Actiités d'intégration et professionnelle 2 » (code PAKN3B17KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 1.1, 1.4, 4.4 et 4.6, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants :

Ergonomie/Ergomotricité :

Au terme de cette activité d'apprentissage, le futur kinésithérapeute disposera d'une connaissance des méthodes d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire selon la réalité professionnelle. Il disposera de la connaissance des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).

L'étudiant sera capable de réaliser des comportements psychomoteurs à intégrer par l'homme pour agir, dans son travail avec le maximum de confort, de sécurité et de capacité (ergomotricité).

Fitness/Condition physique :

Au terme de cette activité d'apprentissage, le futur kinésithérapeute disposera d'une connaissance théorique et pratique des différents programmes de conditionnement et reconditionnement physique général (Force, souplesse, endurance). Il sera capable d'exploiter ses connaissances théoriques et pratiques afin de proposer un programme adapté d'entraînement et/ou de réentraînement à l'effort.

Au terme de cette entité, l'étudiant disposera de tous les outils nécessaires afin de se permettre d'assumer et d'assurer sans risque de fatigue excessive la charge physique de sa future profession.

Exercice therapy :

Au terme de cette activité d'apprentissage, le futur kinésithérapeute disposera d'une connaissance théorique et pratique sur l'utilisation de l'exercice therapy dans la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques. Il sera capable d'utiliser l'exercice therapy comme moyen thérapeutique en terme de prévention primaire et secondaire, en complément des autres techniques de rééducation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ergonomie/Ergomotricité :

Lors du cours nous aborderons la mise en place d'une école du dos en entreprise en tenant compte des conseils généraux de prévention (adapter l'environnement de travail (ergonomie), adopter des gestes et postures corrects, maintenir une hygiène de vie de qualité).

Les thèmes suivants seront abordés :

- Notions d'anatomie en lien avec la prévention.
- Fonctionnement du corps humain (biomécanique).
- Douleurs lombaires et pathologies musculo-squelettiques.
- Solutions gestuelles sous forme d'exercices ludiques.
- Ergonomie notamment dans le secteur hospitalier

Fitness/Condition physique :

Lors du cours, les futurs kinésithérapeutes participeront activement à des séances de mise en forme, condition physique (endurance, renforcement musculaire, assouplissement) en salle de musculation afin d'entretenir et/ou d'améliorer leurs aptitudes physiques en relation avec la santé cardio-vasculaire.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Familiarisation aux outils de renforcement musculaire.
- Initiation aux différentes méthodes de musculation (1RM, l'endurance musculaire, la force explosive) de la rééducation à la performance.
- Initiation à l'utilisation d'un cardio-fréquencemètre lors de séances de remise en forme (fréquence cardiaque de repos, maximale).
- Planification d'un travail cardio-vasculaire à l'aide de la fréquence cardiaque maximale (théorique et de terrain) et la réserve cardiaque.

Exercice therapy :

Lors des cours théoriques, nous passerons en revue les différents domaines d'application de l'exercice therapy: cardiologie, pneumologie, neurologie, orthopédie, troubles du comportement, troubles métaboliques, oncologie,... Les intérêts, indications et contre-indications y seront développés.

Lors des cours pratiques, les étudiants réaliseront, par petits groupes, des séances d'exercice therapy dans les différents domaines abordés.

Démarches d'apprentissage

Partie théorique concernant l'exercice therapy : 12 heures dispensées par V. Kinet.

Parties pratiques :

- 12h d'exercice therapy dispensées par V.Kinet
- 10h d'ergonomie/ergomotricité dispensées par N.Draye
- 10h de fitness/condition physique dispensées par N.DeClercq

Ces parties pratiques comportent des exposés oraux et des démonstrations pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une heure sera consacrée à la présentation de l'examen de synthèse (C.Rousseau).

Ouvrages de référence

Ergonomie - Ergomotricité :

1. P. DOTTE: La manutention des malades et des handicapés: éducation gestuelle spécifique et applications concrètes
2. PREVENT: «Allégez la charge» prévention des lombalgies dans le secteur des soins de santé. Campagne 2007 du CHRIT
3. H. MONOD, B. KAPITANIAK: «Ergonomie», Collection des abrégés de Médecine. Edition Masson, paris, 1999
4. Mutualités Libres: «TMS, Quand le travail fait mal», Editeur responsable: D. FERETTE, rue St. Hubert, 19 – 1150 Bruxelles
5. «La manutention dans l'éducation physique utilitaire et professionnelle», Storm A. et coll.: CUFOCEP, 1991
6. A. STORM: «La gymnastique utilitaire ou à vocation pré-professionnelle», Syllabus de cours; Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Avril 1989
7. Romain MEEUSEN: «Exercices pour le dos», BODYTALK, n°39, 1992
8. BODYTALK: «Un petit guide pour combattre les maux de dos», BODYTALK, n°19, 1991
9. Pr Y. HENROTON: «Mal de dos? Reprenez rapidement l'exercice», Kiné varia Septembre 2008
10. PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier 2008», Service public fédéral emploi, travail et concertation

sociale, 2008

11. BACKFUN: «Touche pas à mon dos», Service promotion santé des mutualités libres, Septembre 2003
12. PREVENT: «Prévention du mal de dos chez le manœuvre», Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008
13. J.-Ph. DEMARET: Formation à la manutention des malades, juin 2008
14. PREVENT: «Lombalgies au travail», Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, Septembre 2008
15. J.-Ph. DEMARET: «Le cours d'éducation physique et la santé du dos», revue de l'éducation physique, Vol 38, 4. 1998, 177-190
16. www.asstsas.qc.ca
17. Hugues MONOD et Bronislaw KAPITANIAK, Ergonomie, abrégé, Masson, 1er mai 2003
18. Troubles musculosquelettiques - Série Stratégie SOBANE, Prof. Jacques Malchaire, Spf emploi travail concertation sociale, septembre 2009
19. Manutentions manuelles - FIFARIM - Fiche d'identification des facteurs de risque liés à la manutention, Spf emploi travail concertation sociale, avril 2008
20. Prévention des troubles musculosquelettiques pour le personnel soignant dans les hôpitaux, Spf emploi travail concertation sociale, septembre 2010.

Fitness/Condition physique :

1. Ministère de la communauté Française. Direction générale du sport. (ADEPS). Padovano C. Clés pour la forme. L'endurance en milieu scolaire. Revue SPORT, ADEPS, n°175-176- Hiver 2001, 128 p.
2. Waymel T. – Choque J. Etirement et renforcement musculaire. Editions Amphora, Mars 2005
3. Buchbauer J. et Steininger K. Techniques de renforcement musculaire en rééducation. Editions Maloine 2003
4. Caelen S. Vitesse de course et fréquence cardiaque, complémentarité des deux approches dans l'entraînement moderne. Revue de l'éducation physique, Vol 41, 2-3 2001, 51-59.
5. Sring H et Coll. Stretching et tonification dynamique. Masson, Paris 1998
6. Benoist Ch. Stretching pour le sportif. Editions Amphora Novembre 2002
7. Cazorla G. et Leger L. Comment évaluer et développer vos capacités aérobies. Association Recherche et Evaluation en Activité Physique et en Sport BP 40. 33611 Cestas cedex 1993
8. De Gasquet B. Abdominaux – Arrêtez le massacre- Robert Jauze 2005
9. Kuypers E. et Pinna A. Initiation au Jogging et renforcement musculaire. CUFOCEP Juin 2006
10. Thibault G. Douze minutes de célébrité. Sport et vie n°101 2006
11. Sölveborn Sven-A Le stretching du sportif. Editions Chiron Sport
12. Sites Internet consultés :
 - http://fougeresforce.wifeo.com/documents/LES_METHODES_EN_MUSCULATION.pdf
 - <http://www.musculation.com/methode-musculation.htm>
 - <http://www.all-musculation.com/programme-musculation/musculation-a-maison/deux-methodes-musculation-a-domicile.htm>

+ L'ensemble des cours théoriques et pratiques enseignés durant le cursus de bachelier en kinésithérapie

Exercice therapy :

1. Exercise Physiology, Mc Ardle, Katch and Katch, Williams & Wilkins.
2. European Physiotherapy Guideline for Parkinson's Disease, www.parkinsonnet.info
3. KGNF Clinical Practice Guideline for Physical Therapy in patients with Stroke, www.neurorehab.nl
4. Canadian Physical Activity Guidelines for Adults with Multiple Sclerosis SOURCE, www.csup.ca/guidelines
5. Essential Exercises for Breast Cancer Survivors, How to live stronger and feel Better, Amy Halverstadt and Andrea Leonard
6. ACSM's Guide to exercise and cancer survivorship, American College of Sports Medicine
7. ACSM's Behavioral Aspects of Physical Activity and Exercise, American College of Sports Medicine

Supports

Notes de cours et informations concernant l'examen de synthèse disponibles sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait via l'examen de synthèse. Cet examen a pour objectif d'évaluer la démarche thérapeutique de l'étudiant (bilan, prise en charge...) sur base d'une analyse réflexive à partir d'un cas clinique. Il se présentera sous la forme d'un QCM.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie clinique, du handicap et relationnel			
Code	16_PAKN3B17KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à sensibiliser l'étudiant à la dimension humaine et affective de la relation de soignant-soigné.

Elle met l'accent sur une approche globale de l'être humain s'axant sur l'interaction entre le physique et le psychologique, sensibilisant l'étudiant à l'impact affectif potentiel d'une atteinte physique.

Elle amène l'étudiant à découvrir son style communicationnel dominant, à cerner les avantages et inconvénients des différents modes de fonctionnements communicationnels, à recueillir de l'information (poser des questions adéquates, anamnèse...) ,à prêter attention à la communication non verbale (paralangages, signes d'anxiété, de douleur..), à développer des compétences d'écoute active.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 17 «Activité d'intégration professionnelle 2»,

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

- identifier et de définir les processus psychologiques en jeu dans les situations concrètes proposées (C1, 1.1 - C4, 4.2)
- mentionner les réactions psychologiques potentiellement liées à une situation de handicap définie(C1, 1.1)
- proposer des interventions auprès du patient tenant compte des éléments théoriques vus au cours (C5, 5.2)
- utiliser les outils de la validation dans la relation avec la personne atteinte de démence (C5, 5.2, 5.6)
- adapter une séance de traitement à la prise en charge de la personne atteinte de déficience intellectuelle (C5, 5.6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Psychologie de la personne handicapée: répercussions psychologiques potentielles des déficiences en fonction du moment de survenue (déficience congénitale, acquise, évolutive) et en fonction de la nature de la déficience (déficience motrice, sensorielle, intellectuelle, des organes internes)

2. Psychologie relationnelle: généralités concernant la relation thérapeutique, alliance thérapeutique, distances relationnelles, positions dans la relation, styles relationnels, émotions dans la relation, empathie, écoute active, relation d'aide, prise en charge d'un enfant, d'une personne atteinte de démence, relation avec d'autres professionnels

1. Psychologie de la personne handicapée: répercussions psychologiques potentielles des déficiences en fonction du moment de survenue (défiance congénitale, acquise, évolutive) et en fonction de la nature de la défiance (défiance motrice, sensorielle, intellectuelle, des organes internes)

Psychologie relationnelle: généralités concernant la relation thérapeutique, alliance thérapeutique, distances relationnelles, positions dans la relation, styles relationnels, émotions dans la relation, empathie, écoute active, relation d'aide, prise en charge d'un enfant, d'une personne atteinte de démence, relation avec d'autres professionnels

1. Psychologie de la personne handicapée: répercussions psychologiques potentielles des déficiences en fonction du moment de survenue (défiance congénitale, acquise, évolutive) et en fonction de la nature de la défiance (défiance motrice, sensorielle, intellectuelle, des organes internes)

2. Psychologie relationnelle: généralités concernant la relation thérapeutique, alliance thérapeutique, distances relationnelles, positions dans la relation, styles relationnels, émotions dans la relation, empathie, écoute active, relation d'aide, prise en charge d'un enfant, d'une personne atteinte de démence, relation avec d'autres professionnels

Démarches d'apprentissage

La partie de cours relative à la personne handicapée est essentiellement proposée sous forme d'exposé magistral, alternant éléments théoriques, exemples, témoignages.

La partie consacrée à la psychologie relationnelle se déroule sous forme de séminaires en petits groupes et alterne jeux de rôles, mises en situation, réflexions en groupes et mise en relation avec des éléments théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices d'analyse de situations concrètes en fonction des éléments théoriques et correction commentée.

Feddback après exercice de mise en situation soignant-soigné?

Ouvrages de référence

A. MANOUKIAN et A. MASSEBEUF: La relation soignant-soigné, Rueil-Malmaison, Lamarre, 2014

R. MUCCHIELLI: L'entretien de face à face dans la relation d'aide, Paris, Editions ESF, 2011

J. RONDAL, A. COMBLAIN: Manuel de psychologie des handicaps: sémiologie et principes de remédiation, Sprimont, Mardaga, 2001

Supports

Notes de cours disponibles sur Claroline.

Présentation powerpoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit à questions ouvertes et exercice oral de mise en situation relative à la relation soignant-soigné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie			
Code	16_PAKN3B17KIND	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage «Déontologie» est une activité d'enseignement théorique de base qui s'attache à sensibiliser les futurs kinésithérapeutes aux droits et aux devoirs qui s'imposeront à eux étant donné la profession qui sera bientôt la leur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 17 «Activité d'intégration professionnelle 2» (code PAKN3B17KIN).

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, d'avoir un comportement adapté et conforme au Code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes avec les patients, avec ses confrères et avec les autres membres du corps médical et paramédical. (compétences 2.2;2.2;2.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette Activité d'Apprentissage se décompose en trois parties : 1°) le respect des patients (droit à l'information ; nécessité du consentement ; respect du secret médical ; respect de l'altérité et de l'intimité...) ; 2°) le respect de soi et enfin 3°) le respect des confrères.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral faisant place à l'interactivité et à la participation des étudiant(e)s lors de scénettes faisant office de mises en situation. Cette Activité d'Apprentissage peut, partiellement ou totalement, recourir à la technique pédagogique dite de l'enseignement inversé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la première séance, un QCM (faisant office d'ébranlement cognitif) est proposé aux étudiants pour qu'ils prennent conscience de la nécessité de cette Activité d'Apprentissage. Tout au long de celle-ci, des mises en situations faisant intervenir les étudiant(e)s permettent de contrôler leur compréhension des principes déontologiques enseignés et leur capacité à les mettre en oeuvre sur le terrain. La dernière séance est consacrée aux questions qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de poser durant l'Activité d'Apprentissage.

Ouvrages de référence

B. HOERNI : *Ethique et déontologie médicale: permanence et progrès*, 2e édition, Paris, Masson, 2000, 115p. (Abrégés)

B. HOERNI –M. BENEZECH: *Le secret médical: confidentialité et discrétion en médecine*, Paris, Milan, Barcelone, Masson, 1996, 94 p. (Abrégés)

B. HOERNI – R. SAURY: *Le consentement: information, autonomie et décision en médecine*, Paris, Milan, Barcelone, Masson, 1998, 156 p. (Abrégés)

Supports

Diaporama et syllabus déposés sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa connaissance du code de déontologie des kinésithérapeutes, sa compréhension des enjeux de ce code et sa capacité à l'appliquer face à des situations concrètes données.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).